

AVEC QUELS TYPES D'ANIMATEURS DES INSTITUTIONS ET DE CITOYENS INVENTER UN NOUVEAU CONGO ET UNE NOUVELLE AFRIQUE ?

« Il y a une idée directrice qui n'est pas souvent évoquée dans l'éthique populaire : c'est celle de la politique comme art de s'inscrire dans l'histoire de son peuple et dans l'histoire du monde, l'art de laisser des traces positives visibles dans la trajectoire historique de la nation. Chaque gouvernement a le devoir de se soumettre à cette exigence et de s'évaluer par rapport à des repères qui soient la véritable mesure de la grandeur. »¹

**Alain NZADI-
A-NZADI, S.J.,**
Chercheur en
littératures
francophones.
Directeur du CEPAS
et Rédacteur en Chef
de *Congo-Afrique*.
nzadialain@
gmail.com

En avril dernier, l'historien congolais Isidore Ndaywel a proposé un débat national² sur la nécessité d'exhumer le projet de Constitution de la Conférence nationale souveraine (CNS) qui consacrait une gestion du pays sous le modèle du fédéralisme. En effet, devant la désagrégation de la RD Congo au fil des décennies, qui semble plutôt patauger au lieu d'avancer³, l'historien congolais s'est posé la question cruciale de savoir si le problème du retard en matière de développement ne réside pas dans le modèle actuel de gestion du pays⁴. Nous publions dans ce numéro quelques réflexions (Kaumba, Kaseshi, Mukadi, Leng'cwiny, Ngoma-Binda) qui élargissent le débat pour prendre en compte d'autres facteurs susceptibles d'expliquer la débâcle congolaise actuelle, plus de soixante ans après l'indépendance du pays. Et si le plus grand frein au développement du pays était plutôt l'incompétence ou la mauvaise foi des animateurs des institutions publiques et le suivisme ou la léthargie des citoyens ? Ceux-ci ne constitueraient-ils pas le principal

- 1 KÄ MANA, « L'homme congolais et sa société dans le miroir du coronavirus », in *Congo-Afrique* n°546 (juin-juillet-août 2020), pp. 690-691.
- 2 Isidore NDAYWEL, « Avant-projet d'une nouvelle Constitution de la République Démocratique du Congo (Adaptation du projet de Constitution de la Conférence Nationale Souveraine), in *Congo-Afrique* n°574 (avril 2023), pp. 330-393 et *Congo-Afrique* n°575 (mai 2023), pp. 474-507.
- 3 J. KANKWENDA MBAYA (dir.), *Le degré zéro de la dynamique politique en République démocratique du Congo, 1960-2018*, Kinshasa, ICREDES, 2018.
- 4 Ndaywel estime que « la 'démocratie' prônée par la Constitution du 18 février 2006 et revue par la loi n°11/002 du 20 janvier 2011, a atteint ses limites. Ses effets pervers sont consacrés entre autres par l'existence d'un millier de partis politiques, l'insatisfaction des séquences électorales successives, la multiplication d'une bureaucratie politique inutilement budgétivore, l'inefficacité des services de police et de sécurité, et l'abandon des services élémentaires à la société. », p. 330.

obstacle au décollage du pays et à l'émergence d'une conscience nationale transformatrice ?

Si ces interrogations s'avèrent fondées, le plus urgent serait donc de travailler à changer de l'intérieur l'homme congolais qui semble ne pas prendre conscience de la situation infrahumaine dans laquelle il s'enlise et de la responsabilité qui lui incombe de la transformer en vue d'atteindre l'idéal d'un Congo prospère voulu par les Pères de l'indépendance⁵.

En effet, chaque personne, chaque communauté ou pays, est le principal agent de son développement. Il revient donc aux Congolais de prendre conscience de leur devoir envers le pays et de se donner les moyens adéquats pour matérialiser le rêve du développement. Le sous-développement dans lequel croupissent l'Afrique sub-saharienne en général, et la RD Congo en particulier, n'est certainement pas une fatalité ; il est le fruit de l'accumulation de mauvais choix opérés par les hommes et les femmes qui rusent avec les lois pour satisfaire leurs intérêts égoïstes au détriment de l'émergence de leurs pays. Ce sous-développement peut également être imputé à la léthargie des citoyens qui choisissent de ne pas se révolter face à une situation socioéconomique chaotique et à l'incompétence de leur élite politique. Pourtant, que nous renseigne l'histoire ?

Durant la première décennie des indépendances africaines (1960-1970), la Corée du Sud, par exemple, avait un niveau de développement similaire ou carrément inférieur au niveau de très nombreux pays africains, dont la RD Congo, la Côte d'Ivoire, le Cameroun. Par ailleurs, Singapour et Dubaï, qui figurent actuellement parmi les références mondiales en matière de développement industriel, n'étaient guère plus avancés⁶ ! Cependant, quelques décennies plus tard, le rapport de force s'est inversé ; et la différence entre ces géants d'Asie et l'Afrique sub-saharienne est telle qu'on ne peut s'empêcher de se révolter et de s'interroger très sérieusement sur les raisons de la stagnation ou de la dégringolade des États africains.

En effet, pendant que ces économies asiatiques ont réussi à transformer leurs obstacles (désert, guerres, colonisation, ingratitude du sol, etc.) en véritables opportunités pour se surpasser et inventer des solutions innovantes à leurs problèmes, les États africains ont, en revanche, suivi une trajectoire inverse, réussissant, pour certains, comme la RD Congo, « l'exploit » de mourir de faim au milieu des terres arables aux superficies vertigineuses et au milieu des lacs scandaleusement poissonneux⁷, sans parler du taux d'accès à l'électricité qui titille le bas de l'échelle, alors que le riche potentiel hydraulique congolais, par exemple, est capable d'éclairer et d'industrialiser plus de la moitié de l'Afrique⁸ !

5 « Nous bâtirons un pays plus beau qu'avant dans la paix. » Cf. Paroles de l'hymne national de la RD Congo.

6 On peut suivre avec intérêt la chronique « Qui pour changer l'Afrique ? » du journaliste camerounais Alain FOKA sur sa chaîne YouTube (<https://linktr.ee/alainfoka>), page consultée le 2 novembre 2023.

7 En effet, la RD Congo si situe dans la région dite des Grands Lacs dont certains sont extrêmement poissonneux (comme le Tanganyika).

8 Le seul site d'Inga sur le fleuve Congo serait capable de fournir de l'électricité à plus de la moitié

Il y a pis ! L'élite socio-politique africaine se contente simplement d'aller se balader à Dubaï ou à Singapour et de s'ébahir du niveau de développement atteint par les autres, sans réussir à copier le sursaut d'orgueil qui a poussé ceux-là à transformer le désert et le sol ingrat en jardins luxuriants. Pourquoi la RD Congo, par exemple, un pays dont les ressources du sol et du sous-sol provoquent le tournis, est-elle condamnée à se contenter des dernières places en matière de développement et de bien-être de sa population ?

Dès lors, le problème le plus fondamental à pointer du doigt est-il l'inadéquation des institutions du pays (ou du mode de gestion en place) ou bien le type d'animateurs desdites institutions et le type de citoyens qui, visiblement, ne prennent pas assez la mesure de l'importance de leur devoir vis-à-vis de la nation ? En effet, un regard sur les textes qui régissent le Congo et la plupart des États africains montre qu'il existe bel et bien un arsenal juridique capable d'ériger des institutions justes et compétentes. Celles-ci sont effectivement régies par des lois qui ont souvent fait leurs preuves dans d'autres continents ayant aujourd'hui une longueur d'avance sur l'Afrique. Même s'il est vrai que les contextes ne sont pas forcément les mêmes, l'on peut à juste titre se demander si le véritable problème du décollage de la RD Congo et de la plupart des États africains se situe du côté des institutions, qui seraient inadaptées, ou du côté des animateurs desdites institutions, qui souffriraient, pour la plupart, de myopie dans leur vision du développement ou simplement de mauvaise foi.

Bien sûr, le retard de la RD Congo, par exemple, en matière de développement ne peut pas être attribué à un seul facteur. Les défis auxquels le pays est confronté sont complexes et multifactoriels, résultant d'une combinaison de facteurs historiques, politiques, économiques, sociaux et environnementaux.

Cependant, au regard de la manière dont le pays a été gouverné depuis son accession à l'indépendance, il serait irresponsable de dédouaner les animateurs des institutions du pays ou l'attitude des citoyens de manière générale. En 2009, l'épiscopat congolais n'avait pas tort de dresser ce tableau scandaleux : « Tout peut s'acheter au Congo : une décision judiciaire, un titre universitaire, un diplôme scolaire, une carte d'identité, un permis de conduire, un passeport, une nomination politique, une promotion administrative, un titre foncier, un certificat de naissance, une attestation de bonne vie et mœurs »⁹.

de l'Afrique.

9 Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO), 45^{ème} assemblée plénière des évêques du Congo (du 6 au 10 juillet 2009). Cité par Pierre JACQUEMONT, « La résistance à la bonne gouvernance dans un État africain. Réflexion autour du cas congolais (RDC), in *Revue Tiers-Monde* (2010/4), n° 204, p. 131.

Il est donc crucial que les animateurs des institutions du pays et les citoyens de manière générale développent des qualités susceptibles de changer l'état moribond actuel du pays, notamment : la bonne gouvernance, l'amour de la patrie, la redevabilité, le leadership politique visionnaire et responsable, l'engagement civique et le contrôle citoyen.

En effet, si la RD Congo veut avancer, elle doit promouvoir l'intégrité dans tous les domaines de la société, en rejetant la corruption, la fraude et les comportements malhonnêtes. L'intégrité favorise la confiance mutuelle, renforce les institutions et crée un environnement propice à la croissance économique et au développement social. L'histoire est là pour rappeler comment la corruption généralisée et la mauvaise gouvernance ont sapé les institutions publiques et ont entravé les efforts de développement, conduisant à un manque de transparence, à la mauvaise gestion des ressources publiques et à l'absence de responsabilité.

Par ailleurs, le pays a besoin de susciter un leadership politique visionnaire : des hommes et des femmes dotés d'une vision claire et à long terme pour le pays. Grâce à la bonne gouvernance et à la transparence dans la gestion des institutions publiques, il est possible que le pays embarque enfin dans le train du développement et s'y maintienne.

Enfin, puisqu'il est dangereux, pour ne pas dire irresponsable ou naïf, d'accorder un chèque en blanc aux dirigeants et aux animateurs des institutions publiques, qui se montrent davantage préoccupés par leur survie que par le bien-être du peuple, il est capital que se développe une société civile engagée et proactive pour asseoir, de manière pérenne, la culture de redevabilité. En effet, l'engagement civique renforce la démocratie et permet aux citoyens de contribuer à façonner leur propre avenir.

La trajectoire de l'histoire du Congo, parsemée de vicissitudes, nous pousse, heureusement, à un constat encourageant : le Congo est comme le phénix ; il renaît toujours de ses cendres ! Les convoitises diverses ne l'ont pas fait disparaître. Les menaces de balkanisation constantes n'ont jamais eu raison de l'unité du pays, même si celle-ci ne tient souvent qu'à un fil ! Pour consolider cette capacité du pays à la résilience, il est important qu'émerge une élite politique qui sache cultiver une mentalité différente ; une élite politique qui entend inscrire en lettres d'or son passage à la tête des institutions du pays. Comme l'écrit Kā Mana, il s'agit de comprendre la politique comme « l'art de s'inscrire dans l'histoire de son peuple et dans l'histoire du monde, l'art de laisser des traces positives visibles dans la trajectoire historique de la nation »¹⁰. C'est donc avec ce type d'animateurs des institutions et de citoyens que l'on pourra inventer un nouveau Congo, quel que soit le modèle de gestion du pays mis en œuvre ! ■

10 KĀ MANA, « L'homme congolais et sa société dans le miroir du coronavirus », in *Congo-Afrique* n°546 (juin-juillet-août 2020), p. 690.